

Processus de demande d'assistance technique pour les pays

Introduction

Par l'intermédiaire du Comité des partenaires en charge du soutien régional et par pays (CRSPC), le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme coordonne et agence les initiatives de ses membres pour fournir de l'assistance technique (AT) aux pays.

Procédé : Un mécanisme de triage est utilisé pour approuver et fournir le soutien technique nécessaire. Le mécanisme coordonné de soutien technique (CRSPC) s'assure d'abord que toutes les possibilités de répondre à la demande sont d'abord recherchées auprès des instances et des partenaires nationaux ; cette étape est suivie par la recherche d'un soutien au niveau infrarégional ou régional, et c'est seulement que lorsque cela devient nécessaire que la demande est passée à un niveau mondial. Pour la recherche d'un soutien technique, les pays doivent d'abord essayer d'utiliser les possibilités que peuvent présenter différents partenaires travaillant dans le pays même ou dans la région.

Qui peut soumettre une demande : tous les pays où le paludisme est endémique sont admissibles à un soutien coordonné par le biais du CRSPC du RBM.

Types d'assistance technique et durée : les pays peuvent demander une assistance technique dans les domaines suivants.

- Mobilisation des ressources des pays et plaidoyer
- Soutien à la mise en œuvre (y compris le soutien aux campagnes de distribution des MILD, la résolution des goulots d'étranglement et le soutien à la mise en place de systèmes de surveillance efficaces)
- Examen des programmes et plans stratégiques nationaux

Note : Une fois approuvé et le profil d'un consultant international arrêté, l'affectation d'un consultant international prendra au moins 5 jours ouvrables. Par conséquent, les pays devraient soumettre leurs demandes bien à l'avance.

Étapes de la demande :

	Séquence / étapes	Entité responsable	Observations
1.	Le pays soumet une demande d'assistance technique (AT) et communique les termes de référence y relatifs (TdR). Formulaire : RBM-CRSPC-AT-F1	Programmes nationaux de contrôle / élimination du paludisme	Envoyer les demandes à : Afrique de l'Est et australe Kaka Mudambo Kaka.Mudambo@endmalaria.org Daniso Mbewe Daniso.Mbewe@endmalaria.org En copie à : Daddi Wayessa Daddi.Wayessa@endmalaria.org Melanie Renshaw melanie@endmalaria.org Peter Olumese Olumese.olumsep@who.int

			<p>Afrique occidentale et centrale : Philippe Batiénon philippe.batiénon@endmalaria.org En copie à : Daddi Wayessa Daddi.Wayessa@endmalaria.org Melanie Renshaw melanie@endmalaria.org Peter Olumese Olumese.olumesep@who.int</p> <p>Reste du monde Daddi Wayessa Daddi.Wayessa@endmalaria.org Melanie Renshaw melanie@endmalaria.org Peter Olumese Olumese.olumesep@who.int</p>
2.	Vérification que d'autres financements ne sont pas disponibles	Secrétariat de RBM	En consultation avec les coprésidents du CP et la direction du CRPSC
3.	Proposition de 3 consultants au pays	Secrétariat de RBM	Consultations avec le pays selon les besoins
4.	Entrée en fonction du consultant	UNOPS et Secrétariat de RBM	Résolution des problèmes en consultation avec les coprésidents selon les besoins
5.	Rapport du consultant	Secrétariat de RBM	Communication aux coprésidents
6.	Évaluation du consultant par pays	Secrétariat de RBM	Communication aux coprésidents